



Transport routier de marchandises et hausse des coûts de production : qui paiera la facture ?

Alors que le litre de gazole atteint des sommets et que la France connaît un contexte inflationniste comme jamais depuis ces dernières années, les professionnels du transport et de la logistique sont inquiets. L'explosion des coûts auxquels ils doivent faire face sont en train d'anéantir les marges, déjà maigres, du secteur. Les entreprises s'en trouvent évidemment fragilisées. A l'heure où le Gouvernement examine la possibilité (à juste titre !) d'un chèque énergie ou d'une baisse des taxes sur l'énergie pour les particuliers, il serait bon qu'il n'oublie pas les secteurs les plus touchés. De même, les donneurs d'ordres devront prendre leur part de cette augmentation car, dans le cas contraire, ils risqueraient bien de ne plus trouver beaucoup de transporteurs et logisticiens capables de répondre à leur demande.

Dans un contexte où le prix des carburants ne cesse d'augmenter, le secteur du transport et de la logistique tire la sonnette d'alarme. Si les professionnels bénéficient d'un système de répercussion en pied de facture des variations des coûts du gazole et du gaz, cette disposition reste avant tout contractuelle et n'est en rien automatique. Même quand elle s'applique, la répercussion ne se fait pas toujours au moment même de la hausse ni au niveau exact de cette hausse. Pour les transporteurs et logisticiens concernés, la facture grimpe très vite pouvant aller jusqu'à des dizaines de milliers d'euros pour une simple TPE ou PME. A noter aussi que les retours à vide, les transports pris en affrètement, etc. ne rentrent pas dans ce calcul de répercussion et sont à la charge exclusive des transporteurs.

Une inflation généralisée des coûts de production

Au-delà des carburants, la profession doit faire face à un contexte d'inflation globale de ses coûts (Ad blue + 50%, hausse exponentielle des tarifs d'assurance, etc.) qui met à mal des marges déjà très réduites (entre seulement 1 à 2% !). C'est sans compter également sur la multiplication des normes (et des investissements souvent très importants qui vont avec) et une fiscalité qui s'alourdit d'année en année. L'inquiétude grandit et alors que l'activité est là, elle n'en est pas rentable pour autant. La dernière étude publiée de la Banque de France pour la FNTR montre clairement que la rentabilité moyenne des entreprises de transport est inférieure à celle des entreprises de services en France et, par voie de conséquence, que les défaillances dans le secteur sont plus nombreuses.

Or, le secteur du transport et de la logistique est stratégique pour l'ensemble de l'économie française. Sans lui, pas d'approvisionnement et d'échanges possibles. L'activité s'arrête. Il est le flux sanguin de notre économie. Le Gouvernement et les donneurs d'ordres doivent en prendre conscience.

Tous les acteurs devront prendre leur part de responsabilité

Le secteur ne pourra pas faire face seul à l'augmentation de ses coûts sans mettre à mal sa capacité même à répondre à la demande. Du donneur d'ordres au consommateur en passant par le Gouvernement, c'est bien l'ensemble des acteurs qui devront nécessairement prendre leur part sous peine de fragiliser l'ensemble de notre économie.

Contact presse :

Vanessa Ibarlucea – vanessa.ibarlucea@fntr.fr – 07 84 38 62 32